



Mémoire présenté  
dans le cadre de la consultation publique  
« Solidarité et inclusion sociale »

-

*Volet Premières Nations - Inuit*

« Gouvernances collectives et actions intersectorielles  
au service de l'inclusion sociale et de la solidarité  
dans les communautés autochtones »



# Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>2</b>
<b>À propos du mandat de Québec en Forme auprès des communautés Premières Nations- Inuit</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>Les orientations</b> .....	<b>7</b>
Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes .....	7
<i>Les capacités des communautés en matière de pratiques et d'attitudes parentales ainsi que d'activités parents-enfants, culturellement pertinentes, en matière de saines habitudes de vie (en développement moteur et en saine alimentation notamment)</i> .....	7
<i>Les capacités des communautés en matière d'actions favorisant le développement du leadership-jeunesse</i> .....	8
<i>L'utilisation de la culture et des loisirs culturels pour favoriser l'inclusion des groupes marginalisés</i> .....	8
Renforcer le filet de sécurité sociale et économique .....	11
Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société .....	12
<i>La mobilisation en faveur de l'inclusion sociale et de la solidarité dans un contexte de multiplicité des problématiques psychosociales et de santé publique</i> .....	12
Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions.....	14
<i>Contribuer à faciliter la liaison entre les projets de mobilisation locale et les décideurs et/ou les organisations des différents paliers</i> .....	15
<i>Contribuer à l'essor d'une concertation au palier national</i> .....	15
<b>Conclusion</b> .....	<b>17</b>

# À propos du mandat de Québec en Forme auprès des communautés Premières Nations - Inuit

Fondé en 2002, Québec en Forme vise l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes de la naissance à 17 ans, incluant ceux des communautés des Premières Nations et Inuit. Dans le cadre d'une entente de partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon intervenue en 2007, Québec en Forme gère une contribution de 400 millions de dollars pour une période de 10 ans.

C'est en 2004 que Québec en Forme a entamé un processus d'apprentissage avec deux communautés Anishnabe, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (Lac-Simon et Kitcisakik). En 2009, le déploiement a néanmoins pris une réelle expansion au sein des communautés des Premières Nations non conventionnées, notamment grâce à l'association avec le Secrétariat aux affaires autochtones, dans le cadre de la coordination conjointe du *Programme d'aide financière pour l'embauche de coordonnateurs en sport et loisir, d'implication communautaire et citoyenne dans différentes communautés autochtones*. En 2012, Québec en Forme était déjà déployé dans trente communautés, auprès de regroupements locaux de partenaires mobilisés en faveur des saines habitudes de vie. Aujourd'hui, à quelques mois de la fin du mandat de l'organisation, sur un total de 51 communautés au Québec, ce sont uniquement 3 communautés des Premières Nations non conventionnées, 6 communautés Cri et 7 communautés Inuit qui n'ont pas démontré d'intérêt à se mobiliser en faveur des saines habitudes de vie.

Par ailleurs, des projets nationaux et régionaux, portés par des promoteurs autochtones ou intervenants spécifiquement auprès des Premières Nations et des Inuit, ont été soutenus dans leurs démarches : *Innu Meshkenu, Programme de développement des jeunes du Nunavik axé sur le hockey, Programme de formation des animateurs en loisirs*.

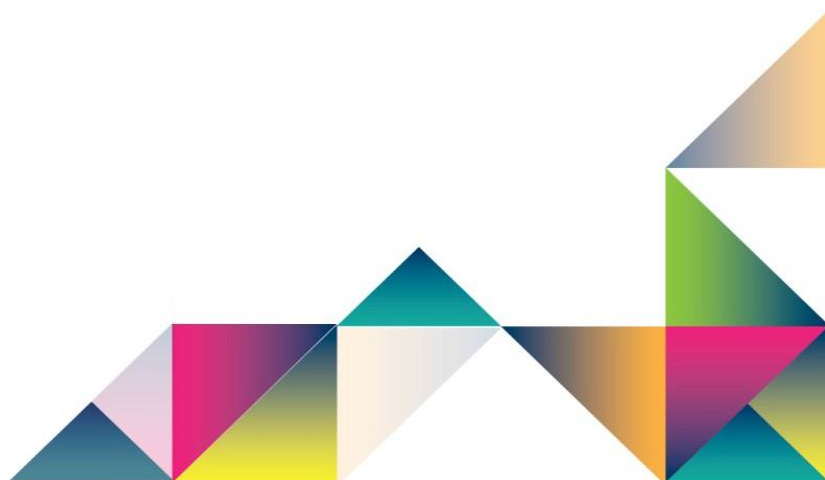
Différentes opérations de concertation et d'arrimage au palier national ont également jalonné l'expérience de Québec en Forme auprès des communautés Premières Nations et Inuit, notamment avec Avenir d'enfants et Réunir Réussir, ainsi qu'avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador et la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuit à Santé Canada. Des mécanismes de concertation, de partage d'information et de collaboration sur plusieurs dossiers ont été implantés, le tout dans une optique de cohérence et de complémentarité du soutien de tout un chacun.

# Introduction

Québec en Forme propose ici un second mémoire, après celui déposé dans le cadre de la consultation « allochtone ». En effet, l'organisation souhaite apporter une contribution complémentaire pour répondre à certaines spécificités du contexte d'intervention en milieu autochtone.

Notons avant tout que les saines habitudes de vie constituent des composantes essentielles au plein développement des enfants, tant du point de vue de la santé physique que sur les plans social, psychologique et cognitif. Elles peuvent également être utilisées comme des moyens pour travailler sur d'autres enjeux, tels que la persévérance et la réussite scolaire, les pratiques et les attitudes parentales, le leadership jeunesse, la valorisation de la culture, etc.

Le présent document reprendra donc quelques éléments du premier mémoire pertinents ou adaptables à ce contexte. Il précisera en outre d'autres perspectives additionnelles. Des exemples de pratiques ayant le potentiel de contribuer à la solidarité et à l'inclusion sociale étayeront certains contenus présentés.



# Les orientations

## Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes

Les deux enjeux additionnels proposés dans le premier mémoire de Québec en Forme à savoir, l'accès à des activités physiques et sportives pour les familles à faible revenu et l'accès à des interventions intégrées dans une approche globale en alimentation dans les services éducatifs en milieux défavorisés, sont pertinents pour les communautés Premières Nations et Inuit. Le lecteur est invité à s'y référer pour plus de détails.

Trois autres enjeux spécifiques au milieu autochtone peuvent toutefois être également identifiés à ce niveau. Ils sont détaillés ci-après.

### **Les capacités des communautés en matière de pratiques et d'attitudes parentales ainsi que d'activités parents-enfants, culturellement pertinentes, en matière de saines habitudes de vie (en développement moteur et en saine alimentation notamment)**

Les communautés souhaitent développer les pratiques et les attitudes parentales, ainsi que prendre en charge le mieux-être des jeunes en passant par le lien d'attachement entre parents et enfants, le sentiment d'appartenance à la communauté et l'estime de soi des parents et des enfants. En effet, l'alimentation et l'activité physique représentent deux « prétextes » stimulants pour mettre parents et enfants en action, ensemble. Il s'agit donc de :

- ✓ soutenir les mobilisations locales dans leurs activités de sensibilisation, auprès des intervenants psychosociaux et d'autres acteurs locaux, aux éléments de mieux-être associés aux saines habitudes de vie;
- ✓ amener les services sociaux à réaliser les avantages de s'associer aux mobilisations locales;
- ✓ identifier les outils et programmes en matière de pratiques et d'attitudes parentales, ainsi que d'activités parents-enfants, qui intègrent les saines habitudes de vie, qui sont à la portée des partenaires locaux, les partager et en faire la promotion;
- ✓ soutenir les mobilisations locales dans l'implantation d'interventions, issues de ces outils et programmes, auprès des enfants et des parents.

La création de la Maison de la famille, à Opitciwan, a permis de rassembler différentes expertises en matière de pratiques et d'attitudes parentales. Les intervenants des services sociaux y rencontrent des parents dans un cadre convivial, attrayant et non stigmatisant. Le personnel de la Maison de la famille a reçu une formation de base en psychomotricité et des interventions à ce niveau se font auprès des parents et de leurs enfants dans le local de la ludothèque. Le guide alimentaire atikamekw est par ailleurs utilisé dans les activités de sensibilisation à la saine alimentation.

## **Les capacités des communautés en matière d'actions favorisant le développement du leadership-jeunesse**

Les communautés souhaitent accroître la capacité des jeunes à jouer un rôle significatif dans le développement de leur milieu. L'animation, auprès d'autres jeunes, d'activités en lien avec les saines habitudes de vie les met dans les meilleures dispositions pour renforcer leur leadership. Il est ainsi souhaitable de soutenir l'implantation d'actions favorisant la mise en place d'activités de développement du leadership-jeunesse.

Les trois communautés Cri « in-land », Waswanipi, Oujé-Bougoumou et Mistissini, ont contribué à la mise en œuvre d'une formation pour les jeunes leaders de leurs milieux, depuis 2014. Celle-ci est dispensée à la fin du printemps, afin de rejoindre les futurs animateurs des camps d'été. La formation a pour objectif de renforcer principalement leurs compétences relationnelles (savoir-être) et leurs capacités à animer des activités physiques. Les participants, une quarantaine en 2015, montrent généralement beaucoup de motivation à aider leurs communautés et à faire partie d'un changement positif.

Eu égard aux enjeux déjà identifiés dans le processus de consultation « allochtone », Québec en Forme juge également qu'une priorité devrait être accordée aux éléments suivants pour le volet Premières Nations – Inuit :

- l'accès à des services éducatifs de qualité dès la petite enfance pour les familles à faible revenu;
- la persévérance scolaire pour les jeunes issus de milieux défavorisés;
- l'utilisation de la culture et des loisirs culturels pour favoriser l'inclusion des groupes marginalisés.

Les deux premiers enjeux susmentionnés étant détaillés dans le premier mémoire, nous nous attarderons donc uniquement sur le troisième.

### **L'utilisation de la culture et des loisirs culturels pour favoriser l'inclusion des groupes marginalisés**

La question de l'identité culturelle est au cœur des enjeux psychosociaux et de santé publique vécus dans un grand nombre de communautés autochtones. Miser sur le vecteur culturel pour susciter une mobilisation et des transformations dans les milieux de vie fréquentés par la population nous apparaît être un facteur clé de succès.

Il nous apparaît ici que les capacités des communautés en matière d'actions favorisant l'accessibilité au milieu naturel et au plein air et l'organisation d'activités traditionnelles et culturelles peuvent être renforcées dans cette perspective. Les activités traditionnelles et culturelles et les activités de plein air font partie des cultures et des identités des Premiers Peuples depuis toujours. Le jeu extérieur est

historiquement accessible à tous. On peut ici envisager de soutenir l'implantation d'actions favorisant l'accessibilité au milieu naturel et au plein air et l'organisation d'activités traditionnelles et culturelles.

Depuis 2012, la communauté d'Opitciwan organise une expédition en raquette et à pied lors de la saison hivernale. Sur une dizaine de jours, à raison de 15 km quotidiennement, les jeunes participants parcourent le territoire ancestral et participent à différents ateliers en lien avec la culture Atikamekw et le mode de vie traditionnel. Les objectifs du projet sont avant tout d'aider les jeunes atikamekws d'Opitciwan à retrouver leur identité et à favoriser l'adoption de saines habitudes de vie. Le projet parvient également à susciter davantage de participation des jeunes dans des activités sportives et récréatives, tout en permettant une meilleure inclusion sociale et une amélioration de l'estime de soi par des défis personnels adaptés à chacun des participants.

## Renforcer le filet de sécurité sociale et économique

La question de la sécurité alimentaire et l'accès physique et économique à une saine alimentation pour les personnes en situation de pauvreté sont des enjeux à prioriser en milieu autochtone. Le premier mémoire de Québec en Forme en explique les principales raisons. Nous nous limiterons donc ici à une illustration concrète.

À Wemotaci, en 2014, sous l'impulsion de la Table Miro et du groupe de femmes, un jardin communautaire a été aménagé sur un terrain adjacent à la Maison des Jeunes. L'engagement du secteur de l'aménagement communautaire a grandement contribué au démarrage du projet (terrassment, remblayage, clôture, etc.). Des sessions de formation ont été dispensées, par une ressource externe, auprès de jeunes et d'intervenants issus de différents secteurs (jeunesse, petite enfance, santé, femmes). La majorité des lots et l'entretien général du jardin étaient sous la responsabilité des membres de la Maison des jeunes. Les autres parcelles ont été réparties entre le secteur de la santé et le CPE. Ces trois organisations, parties prenantes du projet, ont ainsi pu faire vivre à leur clientèle des expérimentations et des apprentissages en matière de jardinage. Du point de vue du renforcement du filet de sécurité sociale et économique, les récoltes ont permis d'approvisionner les cuisines collectives réalisées par le secteur de la santé et d'alimenter certaines familles en situation de vulnérabilité. Il est intéressant de noter par ailleurs qu'on ne dénombre aucun acte d'incivilité à l'égard du jardin communautaire lors de ces deux premières années d'activités.



## **Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société**

Dans son premier mémoire, Québec en Forme estime que deux des enjeux de l'orientation 4 méritent d'être privilégiés afin d'encourager les jeunes et leur famille à s'engager dans la communauté :

- le soutien aux communautés devant relever un défi de revitalisation;
- la contribution des entreprises, dont celles d'économie sociale, à l'inclusion sociale en favorisant l'intégration sociale et professionnelle de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Cette analyse prévaut également pour les Premiers Peuples. Le lecteur pourra donc se référer au contenu préalablement partagé dans le premier mémoire. On notera par ailleurs un enjeu supplémentaire en lien avec l'orientation 4, à savoir la mobilisation en faveur de l'inclusion sociale et de la solidarité dans un contexte de multiplicité des problématiques psychosociales et de santé publique.

### **La mobilisation en faveur de l'inclusion sociale et de la solidarité dans un contexte de multiplicité des problématiques psychosociales et de santé publique**

Bien que la question de l'inclusion sociale et de la solidarité en milieu autochtone soit fondamentale, elle ne peut être considérée comme une priorité à traiter en silo. Lorsque les partenaires autochtones sont questionnés sur les enjeux qui les mobilisent, une multiplicité de problématiques psychosociales et de santé publique resurgissent : pauvreté, suicide chez les jeunes, maltraitance et négligence envers les enfants, toxicomanie et dépendances, incivilités (délinquance et vandalisme), désœuvrement, décrochage scolaire, diabète et maladies chroniques ou encore crise identitaire et perte de la culture et de la langue. D'une manière générale, les statistiques qui portent sur ces problématiques leur donnent raison, d'autant plus qu'elles tendent à démontrer que les populations autochtones sont davantage touchées que les populations non autochtones, parfois dans des proportions préoccupantes.

La multiplicité des problématiques psychosociales et de santé publique constitue une des spécificités du contexte d'intervention auprès des populations autochtones. Dans cette perspective, la question de l'inclusion sociale et de la solidarité peut être reléguée parmi les dossiers non prioritaires, d'autant plus qu'elle semble nécessiter une certaine appropriation d'un point de vue culturel. Les partenaires locaux sont plus portés à se mobiliser autour du mieux-être et de l'affirmation culturelle, notamment des jeunes, en considérant que l'inclusion sociale et la solidarité y contribuent. En s'engageant de façon durable, concertée et en partenariat au sein d'un projet de mobilisation locale, les partenaires autochtones et non autochtones implantent des stratégies et des actions adaptées aux réalités des Premiers Peuples, pour créer et conserver des conditions favorisant le mieux-être et l'affirmation culturelle, dans le cadre desquelles l'inclusion sociale et la solidarité représentent des leviers essentiels et pour lesquelles les saines habitudes de vie constituent un déterminant. Il nous apparaît ainsi souhaitable de :

- ✓ encourager les partenaires locaux à considérer l'inclusion sociale et la solidarité comme des solutions qui contribuent à régler d'autres enjeux de la communauté;
- ✓ inviter les partenaires locaux à développer une approche multistratégique (avec les partenaires régionaux et nationaux) pour sensibiliser et plaider, auprès des décideurs, les multiples bénéfices inhérents à l'inclusion sociale et à la solidarité, notamment en faisant des liens avec le mieux-être, l'affirmation culturelle et l'avenir de la jeunesse;
- ✓ stimuler les acteurs impliqués au sein des mobilisations locales à se doter d'un mode de gouvernance intersectoriel et intégré, ainsi qu'à élaborer un modèle de mesure et d'analyse de la progression, propre à leur démarche;
- ✓ amener les partenaires locaux à bien considérer les entités influentes de la société civile dans leurs communautés et les inviter à tisser des liens avec celles-ci;
- ✓ contribuer au soutien à la coordination des mobilisations locales.

À partir d'efforts isolés vers un regroupement des acteurs clés, plusieurs partenaires locaux de Mashteuiatsh ont convenu de créer Auassatsh - Comité santé des jeunes. Les travaux reposent sur une mobilisation communautaire par une approche holistique, intersectorielle et multidisciplinaire. Ces partenaires ont la conviction que la mobilisation des partenaires crée une synergie dans l'amélioration du mieux-être des jeunes Pekuakamiulnuatsh et de leur communauté. Le comité place les jeunes et leur famille au cœur de ses actions. Il travaille notamment sur la compréhension des enfants, la motricité globale, les habitudes alimentaires, la consommation de drogues et d'alcool, les pratiques et les attitudes parentales, la mobilisation communautaire en faveur de l'école et la participation citoyenne à l'égard des enfants. En raison de leur approche écosystémique, les partenaires interviennent stratégiquement à différents niveaux : sur l'enfant lui-même, sur sa famille, sur l'école et sur la communauté et le territoire.

## **Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions**

Pour que les actions aient un impact dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Québec en Forme croit que les quatre enjeux mentionnés dans l'orientation 5 sont autant prioritaires les uns que les autres. L'inclusion sociale et la solidarité sont des enjeux multifactoriels. En réponse, la gouvernance collective et l'action intersectorielle sont deux stratégies à privilégier.

Devant la spécificité du contexte d'intervention en milieu autochtone et la complexité de l'inclusion sociale et la solidarité, il nous apparaît essentiel de poursuivre une approche basée sur le soutien à des mobilisations locales, qui permettront aux communautés de se gouverner collectivement et d'agir de manière intersectorielle. La « concurrence des mobilisations » est toutefois une réalité qui guette les communautés autochtones, peut-être davantage que les milieux non autochtones.

En effet, la multiplication des projets en mobilisation locale dans les milieux est exigeante pour les partenaires locaux, d'autant plus que les communautés des Premiers Peuples ne disposent pas, en général, de ressources comparables aux communautés québécoises. La mise en parallèle de stratégies de mobilisation non concertées dans une même collectivité entraîne les situations suivantes : les mêmes individus se retrouvent sollicités, les processus administratifs s'alourdissent, des actions se dédoublent et une démobilité s'ensuit. Dans ce contexte, il devient difficile pour un projet de mobilisation locale strictement dédié à l'inclusion sociale et à la solidarité de démontrer sa légitimité aux yeux des acteurs décisionnels de la communauté.

Les acteurs locaux ne sont néanmoins pas les seuls responsables de cette situation. D'un côté, certaines organisations peuvent ne pas avoir d'ouverture face à la concertation au palier national. De l'autre, l'absence de mécanismes formels de liaison entre les organisations intéressées, en principe, à se concerter, livre leurs agents à eux-mêmes. Dans ces circonstances, la concertation repose alors sur la bonne volonté des personnes en mandat d'accompagnement et cette façon de faire a démontré certaines limites.

À l'opposé du phénomène de « concurrence des mobilisations », les collectivités pourvues d'une gouvernance locale qui intègre plusieurs enjeux au sein d'une même démarche de mobilisation et qui se dote d'un mode de gouvernance collective formalisée bénéficient d'un bon taux de participation et d'engagement des acteurs décisionnels du milieu. La légitimité de la gouvernance locale se retrouve renforcée par les efforts de cohérence et de complémentarité des actions de tout un chacun, en faveur d'une vision commune. Selon notre lecture, une douzaine de communautés autochtones travaillent actuellement dans cette perspective au Québec. Pour faciliter l'émergence et assurer la pérennité de ces gouvernances locales intégrant plusieurs enjeux, deux objectifs sous-jacents doivent être poursuivis.

### **Contribuer à faciliter la liaison entre les projets de mobilisation locale et les décideurs et/ou les organisations des différents paliers**

Il importe de soutenir les acteurs impliqués au sein des mobilisations locales. Cela signifie de les accompagner pour qu'ils puissent identifier les décideurs et/ou les organisations pertinentes à solliciter, peu importe le palier juridique (local, tribal, régional, provincial ou national). Les ressources (programmes, outils, mesures, expertises, etc.) des décideurs et/ou organisations des différents paliers sont là pour répondre aux besoins des communautés en matière d'inclusion sociale et de solidarité. Il y a alors lieu de :

- ✓ amener les partenaires locaux à planifier des opérations d'échange et de partage des besoins auprès des décideurs et/ou des partenaires identifiés;
- ✓ partager des réseaux de contacts avec les partenaires locaux, aider au besoin la mise en relation entre eux et demeurer en veille pour bonifier constamment ce réseau de contacts;
- ✓ favoriser le réseautage entre les acteurs locaux mobilisés et les divers paliers décisionnels (local, tribal, régional, provincial et national).

### **Contribuer à l'essor d'une concertation au palier national**

Dans le cas qui nous occupe, il apparaît clairement qu'une concertation bien orchestrée permet d'établir des synergies entre les ressources des organisations du palier national, ainsi que de développer une meilleure complémentarité entre celles-ci. Par ailleurs, en intégrant les partenaires locaux à des moments charnières du processus de concertation, ces organisations peuvent mieux évaluer l'adéquation de leurs ressources aux besoins et aux intérêts des communautés et, par conséquent, procéder aux ajustements qui conviennent, le cas échéant. Un mécanisme de concertation bien défini permet également aux communautés d'être exposées aux expériences des autres communautés. Celles-ci peuvent alors bâtir des synergies avec des communautés engagées dans les mêmes démarches. Il s'agit donc dans un premier temps de mobiliser les acteurs pertinents et de susciter leur engagement pour planifier et assurer la mise en œuvre d'un processus de concertation au palier national. Les mécanismes incluront les modalités suivantes :

- ✓ relativement aux dynamiques de la mobilisation locale :
  - analyser les forces et les défis de la mobilisation locale (degré d'appropriation collective de la démarche, processus de prise de décisions, mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des actions, stratégies d'arrimage avec les efforts d'autres partenaires dans la communauté, définition du mode de gouvernance, etc.);
  - partager les noms et/ou fonctions des partenaires locaux impliqués dans les projets de mobilisation;
- ✓ relativement aux plans des communautés :
  - s'échanger des informations sur les besoins des communautés et identifier les ressources susceptibles de soutenir le renforcement des capacités des acteurs locaux;

- évaluer les enjeux de cohérence et de complémentarité entre les plans;
- ✓ relativement aux stratégies d'accompagnement :
  - s'alimenter quant aux retombées, apprentissages et perspectives en matière d'accompagnement de la mobilisation locale;
  - identifier les stratégies d'accompagnement communes potentielles;
  - se doter de plans d'accompagnement conjoint.

# Conclusion

Afin de respecter les spécificités des réalités autochtones, il nous apparaît fondamental d'adapter les démarches agissant sur l'inclusion sociale et la solidarité. À notre niveau, nous identifions plusieurs recommandations, que nous reprenons ici dans les grandes lignes :

- ✓ renforcer les capacités des communautés à propos des pratiques et des attitudes parentales ainsi que des activités parents-enfants, culturellement pertinentes, en matière de saines habitudes de vie (en développement moteur et en saine alimentation, notamment) et soutenir l'implantation d'actions en la matière;
- ✓ renforcer les capacités des communautés à propos du développement du leadership-jeunesse et soutenir l'implantation d'actions en la matière;
- ✓ renforcer les capacités des communautés à propos de l'accessibilité au milieu naturel et au plein air, ainsi que des activités traditionnelles et culturelles et soutenir l'implantation d'actions en la matière;
- ✓ intégrer l'inclusion sociale et la solidarité au sein des enjeux mobilisateurs propres à chaque milieu;
- ✓ contribuer à faciliter la liaison entre les mobilisations locales et les décideurs et/ou les organisations des différents paliers;
- ✓ contribuer à l'essor d'une concertation au palier national.



Siège social  
1075, rue Champflour  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 2A1  
[quebecenforme.org](http://quebecenforme.org)

